

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 6 octobre 2015 à 18 heures

Convocation du 17 juin 2015.

Etaient présents : MM et Mmes, David ALARY, Christian ALFARO, René BLOT, Jean-Michel CABROL, Anne-Marie DUCLA, Gilles DUCLOS, Corine GALINDO, Jérôme GARCIA, Michel GARY, Isabelle GIL, Érick GRANIER, Éva HAMORI, Caroline HULLO, Jacques MAURAND, Béatrice MILÉSI, Pierre POLARD, Florence RAYNIER, Alain RIVAYRAND, Jean-Claude VIVANCOS.

*Procurations données : Céline TAILHADES à Béatrice MILÉSI
Sylvie GISBERT à Caroline HULLO*

Absentes excusées : Séverine AZOUGARH, Véronique BRASSET

ORDRE DU JOUR :

1. Agenda d'accessibilité programmée et demande de subvention
2. Décision modificative au budget général 2015
3. Emprunt
4. Schéma de mutualisation des services de la communauté de communes Sud Hérault
5. Rapport d'activité du service des ordures ménagères Sud Hérault
6. Instauration du périmètre DPU
7. Modification des tarifs du camping municipal
8. Modification des tarifs de la médiathèque
9. Cession à la commune
10. Virements de crédits – budget général
11. Questions diverses

18h : ouverture de séance
Secrétaire : David ALARY

Approbation du compte rendu du 25 juin 2015 : adopté à l'unanimité.

Érick Granier s'étonne que le compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal ait été mis en ligne sur le site internet de la commune avant son approbation par l'assemblée. Le Maire répond qu'il s'agit là d'une erreur qui ne se reproduira plus.

Le Maire présente Serge Sarrato, qui vient d'intégrer les effectifs de la commune, et qui a notamment en charge les finances et les marchés publics.

Il présente également Jean Félix Navarro, du bureau d'études ADUÈCHA, qui est chargé de réaliser un schéma directeur du réseau d'eaux usées permettant d'établir un plan pluriannuel d'investissement sur le réseau. Le détail des travaux par rues et par phases est présenté. Des dossiers de demandes de subventions ont été préparés et déposés auprès des financeurs (Agence de l'Eau et Département).

Érick Granier demande des précisions sur le linéaire concerné par les travaux à venir sur le chemin de Flassian.

Jacques Maurand indique que les travaux porteront sur la portion du chemin qui dessert les habitations actuelles mais que les réseaux seront suffisamment dimensionnés pour recevoir les effluents de constructions futures. Il précise également que le programme consiste en un renforcement, un renouvellement et une extension du réseau d'eaux usées, et que nous nous engageons dans une démarche de haute qualité environnementale.

- Arrivée de Gilles Duclos -

Le Maire remercie Jean Félix Navarro pour sa présentation et aborde les points à l'ordre du jour.

1 – Agenda d'accessibilité programmée et demande de subvention

Le Maire effectue un rappel de la réglementation qui s'applique aux communes, et présente la démarche initiée par la commune pour remplir ses obligations. A cet effet un bureau d'études a été recruté pour nous permettre d'établir l'agenda d'accessibilité programmée qui devra être déposé en Préfecture.

Des interrogations apparaissent quant à l'échéancier des travaux (René Blot), les types de financements mobilisables (Érick Granier) ou les écarts de prix relevés sur les documents présentés (Corine Galindo). Le Maire y répond, indiquant notamment que les montants de travaux présentés ne sont donnés qu'à titre indicatif et que les prix seront affinés par la suite. En outre, de nombreux travaux, chiffrés par le bureau d'études, seront réalisés en régie.

Le Maire soumet au vote cette délibération, relative à la formalisation et au dépôt de l'agenda en Préfecture.

A la majorité (Contre : 0 ; Abstention : 1 ; Pour : 20), la délibération est adoptée.

Le Maire présente la possibilité d'obtenir une aide financière de l'état, via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, pour la réalisation des travaux, et demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver cette demande de subvention à présenter aux services de l'état, sur la base de 40% du montant HT du montant total chiffré par le bureau d'études.

Approbation à l'unanimité.

2 – Décision modificative au budget général 2015

L'établissement d'un plan pluriannuel d'investissement, sur le budget général, doit permettre, d'ici la fin du mandat, de doter la commune d'équipements modernes et d'infrastructures de qualité. Les chiffrages présentés mettent en avant, sur la période considérée, un besoin de financement de 750 000 € qui pourrait être couvert par l'emprunt.

Pour cela, une décision modificative au budget général est rendue nécessaire. Il s'agit, en effet, d'augmenter les crédits inscrits sur le compte 1641 (emprunt) à hauteur de 750 000 €, en équilibrant l'opération par une augmentation de même montant sur le compte 2315 (travaux en cours).

Érick Granier demande où se trouve la gendarmerie dans le tableau présenté. Le Maire répond qu'elle n'est pas intégrée dans le plan et fera l'objet d'un plan de financement annexe. Le projet sera totalement financé par l'emprunt, l'équilibre de l'opération étant assuré par les loyers payés par l'état. Corine Galindo demande des renseignements sur la durée du prêt qui sera souscrit. Le Maire indique qu'une durée de 30 ans sera un maximum.

La décision modificative est soumise au vote et approuvée à la majorité (Contre : 0 ; Abstention : 5 ; Pour : 16)

3 - Emprunt

Le Maire présente le tableau comparatif des prêts et propose de retenir l'offre de la Banque Postale, qui nous propose un prêt de 750 000 € sur 20 ans, à échéances constantes et périodicité annuelle, au taux fixe de 2.27%.

La délibération est soumise au vote et approuvée à la majorité (Contre : 0 ; Abstention : 5 ; Pour : 16).

4 – Schéma de mutualisation des services de Sud Hérault

Un rapport sur la mutualisation des services, rendu obligatoire par la loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010, doit être déposé par le Président de la communauté de communes avant le 31 décembre 2015. Au préalable, il doit être soumis, pour

avis simple, aux communes membres.

Ce schéma a été arrêté autour des points suivants : mutualisation des moyens matériels, mutualisation des polices municipales par voie conventionnelle, mise en réseau des médiathèques et des bibliothèques.

Érick Granier demande si la mise en réseau des médiathèques signifie que la nôtre sera transférée à la communauté de communes. Le Maire lui répond que non, la mise en réseau n'étant que l'acquisition d'un fond commun aux médiathèques et bibliothèques du territoire.

Le projet, pour avis, est soumis au vote et approuvé à la majorité (Contre : 0 ; Abstention : 1 ; Pour : 20).

5 – Rapport d'activités du service des ordures ménagères de la communauté de communes Sud Hérault

Le Maire indique que le document a été transmis à l'ensemble des conseillers et demande si sa lecture a soulevé des observations.

Érick Granier indique que le coût par habitant a augmenté entre 2013 et 2014. Le Maire précise qu'une partie de cette augmentation provient d'une régularisation comptable qui a été effectuée sur l'exercice 2014, mais que le coût est à la baisse sur les déchetteries.

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

6 – Instauration du périmètre du Droit de Prémption Urbain (DPU)

Le Maire explique qu'une délibération instaurant le DPU a été prise le 31 mars dernier, suite à l'approbation du PLU en 2012. Or, la communauté de communes étant compétente en matière d'urbanisme depuis le 1 janvier 2015, la Préfecture nous a signifié l'illégalité de cette délibération, nous invitant à la retirer.

Le Maire propose au Conseil Municipal de retirer cette délibération et de demander à la communauté de communes de délibérer favorablement à l'instauration d'un DPU sur l'ensemble des zones U et AU identifiés au PLU. Jacques Maurand demande de prévoir, dans la délibération, un considérant visant la possibilité d'une délégation ponctuelle du DPU au Maire.

La délibération est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

7 – Modification des tarifs du camping

Le Maire indique que les modifications portent sur la location des mobil'homes, dont les tarifs pour la semaine baisseraient tandis que les tarifs courte durée seraient augmentés.

Érick Granier demande quelle a été la fréquentation pour 2015. Le Maire lui répond qu'une légère baisse a été constatée mais que des modifications apportant plus de confort seront apportés aux mobil'homes (terrasses et climatisation), les rendant plus attractifs. René Blot s'interroge sur la portée de la baisse des tarifs pour la haute saison. Le Maire indique que le fait de passer sous les 500 € de location représente un seuil psychologique non négligeable. Il précise également, en réponse à la question d'Érick Granier, que les deux nouveaux terrains de tennis, pris sur les terrains du camping, n'ont pas impacté sa gestion.

La délibération est soumise au vote et approuvée à l'unanimité

8 – Modification des tarifs de la médiathèque

Il est proposé de créer un tarif particulier à 1 € pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Ce tarif permettrait l'accès aux services culturels pour les plus démunis.

René Blot demande le nombre de personnes qui seraient impactées par cette mesure. Anne Marie Ducla lui répond que 55 personnes sont, à l'heure actuelle, concernées.

La délibération est soumise au vote et approuvée à l'unanimité

9 – Cession à la commune

Jacques Maurand indique que l'implantation d'un ancien poste de relevage, appartenant à la commune, mais située sur une propriété privée, rend nécessaire une régularisation via l'acquisition par la commune d'une partie du terrain supportant cette infrastructure. L'emprise à acquérir représente une surface de 41 m² qui nous serait cédée pour l'euro symbolique.

La délibération est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

10 – Virements de crédits sur le budget général

Le Maire indique que deux virements de crédits – ne modifiant pas l'équilibre de la section d'investissement du budget général – sont nécessaires, afin de permettre, d'une part, le paiement d'une facture d'Orange se rapportant à l'enfouissement du réseau France Telecom sur la route de Poilhes, et, d'autre part, le paiement des travaux à réaliser sur la rue de la Paix. Les virements prennent la forme suivante :

Compte 2128 (opération 249 – jardins familiaux) : -2 000 €

Compte 21538 (opération 227 – rues) : + 2 000 €

Compte 2138 (non affecté) : -25 000 €

Compte 2152 (opération 227 – rues) : + 25 000 €

René Blot demande des explications sur les raisons de ces dépassements. La Maire précise que nous avons eu l'opportunité de réaliser ces travaux à de bons prix et plus rapidement que prévu compte tenu de la disponibilité des entreprises.

La délibération est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

11 - Questions diverses

Compte rendu des décisions du Maire

Le Maire énumère les décisions qu'il a prises depuis le dernier Conseil Municipal :

- Centre médical - bail à usage professionnel avec Mme Géraldine MARC
- Centre médical - bail à usage professionnel avec Mme Isabelle BARREAU
- Animation des TAP – convention entre la commune et l'association de basket ball de Montady
- Animation des TAP – convention entre la commune et l'association de tennis de Capestang
- Animation des TAP – convention entre la commune et l'association la Boule Capestanaise
- Animation des TAP – convention entre la commune et l'association danser pour exister
- Contrat de maintenance des poteaux incendie
- Convention de partenariat avec le Département – participation financière (cotisation SMDA)
- Choix de Frédéric FIORE pour l'étude diagnostic de la Collégiale
- Convention de formation avec les Francas pour Charline BARGAS
- Animation des TAP – convention entre la commune et l'association ASSO 34 football
- Bail pour l'appartement 20 bis, rue Henri Caille – Mme BOUSEBHA
- Animation des TAP – convention entre la commune et l'association Boxing Club Capestang
- Animation des TAP – convention entre la commune et l'association Foyer rural
- Animation des TAP – convention entre la commune et le Centre de formation professionnelle occitan
- Animation des TAP – convention entre la commune et Mme Laure CHAMINAND
- Animation des TAP – convention entre la commune et l'association Expression Musicale Héraultaise
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue Paul Bert
- Convention de partenariat avec l'association Passerelles Chantier d'insertion

Le Maire informe qu'une subvention de fonctionnement peut être obtenue auprès de la Région pour le financement de l'activité occitan délivrée lors des temps d'activité périscolaire.

La délibération est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

David Alary dresse le bilan des actions menées par la police municipale : l'opération tranquillité vacances (OTV) a connu le succès avec 40 inscriptions. Les tournées plus fréquentes de la police municipale ont été favorablement perçues par la population, une baisse significative des délits traités par la gendarmerie ayant d'ailleurs été constatée. Enfin, la verbalisation pour stationnement anarchique est passée de 81 PV en 2014, à 222 PV à la fin du mois d'août 2015.

Florence Raynier s'interroge sur les raisons qui ont conduits la municipalité à doter les agents de police municipale de gilets pare-balles. Le Maire répond qu'il s'agit là de préconisations du ministère de l'intérieur. René Blot regrette que le Conseil Municipal soit mis devant le fait accompli. Le Maire précise que cet équipement fait partie de la tenue de ces agents. Cela ne nécessite pas d'en discuter au Conseil Municipal.

Corine Galindo demande si la verbalisation du stationnement anarchique s'effectue le dimanche. David Alary lui répond que la police municipale terminant son service à 10 heures ce jour-là, la verbalisation ne s'effectue plus au-delà de cet horaire.

Jean Claude Vivancos fait le bilan de la tournée Hérault Sport, qui a été très positif d'après les retours que nous en avons eus. Environ 40 enfants y ont participé.

Anne Marie Ducla fait le point sur l'épicerie solidaire : 28 familles fréquentent actuellement l'épicerie, et une montée en puissance est attendue pour les prochaines semaines. Elle ne fonctionne que les lundis après-midi. Parallèlement, des ateliers seront mis en place progressivement.

- Départ de Michel Gary -

Anne Marie Ducla évoque également le chantier d'insertion qui intervient sur la commune et concerne des personnes se trouvant en situation de difficultés sociales.

Concernant l'accueil des réfugiés, Anne Marie Ducla indique que la commune s'est positionnée auprès des services de l'état pour accueillir deux personnes dans un logement mis à disposition par un particulier.

- Départ de Corine Galindo -

Le Maire tire le bilan des fêtes d'août, très positif, et indique que le même format sur 3 jours sera reconduit l'année prochaine, la mairie prenant en charge le financement des orchestres, les associations s'occupant de l'animation. Une réunion est prévue le 13 octobre prochain pour dessiner les contours des festivités 2016. Le Maire informe le Conseil que l'association « les Bracéjaires » a saisi Monsieur MESQUIDA, Député de l'Hérault, au sujet de la durée de la fête locale, qui a été ramenée à trois jours.

Érick Granier regrette que le détail des anciennes municipalités ne figure plus sur le site internet.

L'ordre du jour étant épuisé, Pierre POLARD remercie l'assemblée et lève la séance à 20h40.

APPROBATION DU C.R. DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/10/2015

Le Maire,
Pierre POLARD

Le secrétaire de séance,
Jérôme GARCIA

David ALARY

Christian ALFARO

Séverine AZOUGARH

René BLOT

Véronique BRASSET

Jean-Michel CABROL

Annie DUCLA

Gilles DUCLOS

Isabelle GIL

Corinne GALINDO

Michel GARY

Sylvie GISBERT

Érick GRANIER

Éva HAMORI

Caroline HULLO

Jacques MAURAND

Béatrice MILÉSI

Florence RAYNIER

Alain RIVAYRAND

Céline TAILHADES

Jean-Claude VIVANCOS